



Description brève de la solution de branche	Rédaction :	SSIGE, Karsten Reichart
	Date :	10 juillet 2000
	Révision :	12 déc 2021

Désignation de la solution de branche	Organisme responsable
Nr. 31 – Solution de branche de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux	SSIGE, VIGW

Groupes économiques Classes d'assurance		Branche entreprises	Membres Associa- tion	Participants à la solution de branche
Distributeurs de gaz Distributeurs d'eau Tarif des primes: 55A et 40M	Nombre d'entreprises ≥ 250 collaborateurs			
	Nombre d'entreprises 50 – 249 coll.			
	Nombre d'entreprises 1 – 49 collaborateurs			
	Nombre total d'entreprises	2500	750	80
	Nombre d'employés	9000	4000	2500

Adresse de contact	Tél. 044 288 33 68 Fax-Nr. - E-mail k.reichart@svgw.ch	Approbation / recertifica- tion CFST	Organe d'exécution responsable
SVGW Karsten Reichart Grütlistrasse 44 8027 Zürich		23 novembre 1999	Suva, ITIGS

Bureau de liaison et de contact MSST
SVGW, Karsten Reichart (voir adresse de contact)

Abréviations	SSIGE Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux S-AG2 Groupe de travail spécialisé SSIGE Sécurité au travail VIGW Société des contrôleurs d'installation du Gaz et des Eaux ITIGS Inspection technique de l'Industrie gazière suisse AES Association des entreprises électriques suisses
---------------------	---

Concept de la solution de branche	
Principe directeur – inten- tion – philosophie	La sécurité et la santé des humains passent avant la sécurité de l'approvision- nement et la rentabilité.
Objectifs	Réduction continue du nombre de cas selon les statistiques Suva



Organisation de la sécurité	Supérieur hiérarchique Direction: concept de sécurité Cadres: objectifs, contrôle, organisation et réalisation d'instructions et de cours de formation	Services de sécurité Chargés de sécurité pour la documentation et le soutien des cadres. Organisation des formations et des instructions internes. Consultation de MSST en cas de besoin d'informations complémentaires	Collaborateurs Respecter les règles de sécurité dans l'entreprise et sur le lieu de travail. Proposer des améliorations. Faire respecter les règles de sécurité par les collaborateurs.
Formation, information, instruction	Groupe cible Direction/Cadres MSST Chargés de sécurité Collaborateurs	Durée Information écrite Cours de formation et Journée d'échange MSST Formation de base 3 jours Formation continue 1 jour Journée SiBe: 2 jours Formations internes	par SSIGE CFST/Suva/tiers, SSIGE, S-AG2 SSIGE SSIGE SSIGE / AES Entreprises
Règles de sécurité, normes de sécurité	Manuel de sécurité SSIGE/AES (Directive GW2 Partie B) Règles vitales et publications de la Suva Réglementation SSIGE, Normes Formations internes de 1er secours selon formation par des tiers		
Détermination des dangers, Évaluation des risques, Risques les plus importants Résumé de l'analyse des risques	Analyse de l'entreprise et procédure selon document de référence (Règlement GW15 001 de la SSIGE) Check-listes Suva Evaluation systématique des risques Dangers: Noyade, asphyxie, brûlure, chaleur		
Planification des mesures, réalisation	Catalogue de mesures type selon les instructions dans solution de branche GW15 001		
Planification du cas d'urgence	Selon Manuel de sécurité SSIGE/AES		
Collaboration	Les participants à la solution de branche s'engagent à garantir la participation de leurs collaborateurs à la planification des mesures de sécurité au travail.		
Protection de la santé	Instructions et documentation dans le manuel de sécurité SSIGE/AES Accents: Amiante, Ergonomie, risques psychosociaux		
Contrôle, audit	En interne, selon Manuel de sécurité SSIGE/AES et check-listes Externe: par MSST, Retour d'information au pool MSST, journée d'échange Contrôles périodiques de sécurité des distributeurs de gaz par l'ITIGS Systèmes de gestion de la qualité de la branche pour le gaz et l'eau		
Autres aspects spéciaux ou sujets non soumis au contrôle	La SSIGE recommande aux exploitants de systèmes de gestion de la qualité de la branche (BQM) l'intégration de la STPS (Sécurité au travail et protection de la santé).		
Documentation	Solution de la branche SSIGE, Directive GW15001 Sécurité au travail et protection de la santé, Directive GW2 Partie A Manuel de Sécurité SSIGE/AES, Directive GW2 Partie B www.svgw.ch/fr/sécurité au travail		